

ILES ST PIERRE ET MIQUELON



LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

OCTOBRE 1948

(25^e année — No 298)



Vue de Miquelon.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 30 f. ; France : 40 f

Canada : 50 f. ; Etranger : 60 f

Service paroissial et Renseignements divers



Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.

SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE. — (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers). — Le matin de 9 h. à 11 h. — Demander le Père de garde ; il y en aura toujours un le matin.

CONFÉSSIONS. — Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Église à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1^{er} vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

BAPTÈMES. — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Appor-
ter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime **et que le baptême ne tarde pas trop**.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été àisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

MARIAGES. — **Au moins QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

Calendrier du Mois de novembre 1948



1 Lundi.— FÊTE de TOUS LES SAINTS (p. 429).— A 10 h., Messe Pontificale.— A 2 h., Vêpres, exercice du Rosaire Salut — 6 h., Vêpres des morts, instruction, absoute.

On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunt à chaque visite à l'Eglise, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on récite chaque fois 6 Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi et demain toute la journée.

2 Mardi.— Commémoration de tous les Fidèles Trépassés (p. 444).— Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h.— A 9 h., Service solennel demandé par la Municipalité de St Pierre pour les Soldats et Marins morts à la guerre.— Procession au cimetière et bénédiction des tombes.— Le soir à 8 h., Vêpres des morts, chapelet et absoute.

3 Mercredi.— 9 h. Grand'Messe solennelle pour tous les défunts de la paroisse.— Le soir à 8 h., Vêpres des morts, chapelet et absoute.

4 Jeudi.— St Charles, évêque de Milan.— Le soir à 8 h.. Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi.— 1er du mois.— Fête des Saintes Reliques.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Dimanche.— 25ème dimanche après la Pentecôte (on prend la messe du 5ème dim. après l'Epiphanie (page 114).— A la messe de 6 h., communion des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

9 Mardi.— Dédicace de la basilique du St Sauveur.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Mercredi.— St André Avellini.

11 Jeudi.— St Martin, évêque de Tours.

12 Vendredi.— St Martin 1er, pape.

13 Samedi.— St Stanislas Kotska.

14 Dimanche.— 26ème après la Pentecôte — on dit la messe du 6ème dimanche après l'Epiphanie (page 110).

15 Lundi.— St Albert le Grand

16 Mardi.— Ste Gertrude.

17 Mercredi.— St Grégoire le Thaumaturge.

18 Jeudi.— Dédicace de la Basilique de St Pierre et St Paul

19 Vendredi.— Ste Elisabeth, reine de Hongrie.

20 Samedi.— St Félix de Valois.

21 Dimanche — Dernier dimanche après la Pentecôte — messe de 24ème dimanche (page 373).— Après les Vêpres réunion des Enfants de Marie.

22 Lundi.— Ste Cécile, patronne des musiciens et des chanteurs.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

23 Mardi.— St Clément 1^{er}, pape.

24 Mercredi.— St Jean de la Croix.

25 Jeudi.— Ste Catherine.

26 Vendredi.— St Sylvestre.

27 Samedi.— Messe de la Ste Vierge.— A 7 h., messe des Enfants de Marie

28 Dimanche.— 1^{er} de l'Avent (page 47).— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre.

29 Lundi.— Vigile de St André, apôtre,

30 Mardi.— St André, apôtre.



Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1948)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 26 septembre, DETCHEVERRY Mireille-Marie ; Parrain : Georges Ozon ; Marraine : Gabrielle Sauneuf.— *Le 30*, VIGNEAU Marthe-Félicia ; Parrain : Théophile Vigneau ; Marraine : Blanche Châtel.— *Le 3 octobre*, GUIBERT Michel-Georges ; Parrain : Georges Dugué ; Marraine : Marie Dugué.— *Le 10*, APRESTÉGUY Jean-Claude ; Parrain : Jean Girardin ; Marraine : Thérèse Epaule.— CLAIREAUX Maryse-Raymonde ; Parrain : Georges Lefèvre ; Marraine : Elisabeth Le Trocquer. — *Le 14*, AUTIN Josiane-Blanche ; Parrain : Pierre Fouchard ; Marraine : Blanche Slaney.

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 16 septembre, Georges LE SÉNÉCHAL et Thérèse BOUVIER,

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 15 septembre, Léon Dagort, 40 ans. — *Le 21*, Pierre-Marie Jézéquel, 60 ans.— *Le 29*, Gustave Ponsard, 29 ans.— *Le 11 octobre*, Marie-Jeanne Etcheverry, 85 ans. — Rosalie Lafitte, née Thébault, 73 ans.— *Le 13*, François-Marie Talguen, 76 ans.— *Le 15*, Germaine Miller, née Renou, 57 ans.



Mesdames Goutière et Gauchet, Monsieur Gogny et famille
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Les familles Kerzérho et Talguen prient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil qui les a frappées de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Pour suivre la vie de l'Eglise

Fêtes de Novembre



Deux grandes fêtes se placent dès le début de ce mois de novembre et lui donne sa physionomie particulière. C'est le mois du souvenir. Souvenir des Bienheureux d'abord, de tous ceux qui ayant quitté la terre ont déjà reçu au ciel le bonheur pour lequel Dieu les avait créés. L'Eglise veut par cette fête de la Toussaint suppléer à l'insuffisance du culte quotidien que nous rendons aux Saints. Le nombre des bienheureux dont le nom a trouvé place au calendrier liturgique est en effet très petit. A la multitude immense qui forme l'Eglise triomphante vont en ce jour de la Toussaint nos hommages, et c'est pour le plus grand profit des fidèles qui sont encore sur la terre ; car, dit St Bernard, une telle solennité nous intéresse au plus haut point : elle fait naître en nous un triple désir: jouir de la société des saints, goûter leur bonheur, ressentir les effets de leur intercession. Dans l'énumération des bénédicences que donne l'Evangile de ce jour, l'Eglise nous rappelle à quelles conditions nous pourrons nous aussi, être inscrit à ce Livre de vie dont parle l'Epître.

2 novembre. — C'est maintenant vers l'Eglise souffrante du Purgatoire que notre pensée est dirigée. Cette coutume de prier pour les défunts est très ancienne dans l'Eglise. Dès le 2ème et le 3ème siècle on trouve l'usage de la prière pour les Trépassés, pour ceux à qui cette prière peut être utile. Il y a des allusions à cette pratique dans les actes authentiques des martyrs : ainsi dsns sa prison la martyre Perpétue prie pour son père Dinocrate. A Carthage, sous l'évêque St Cyprien le service liturgique comporte des prières et des offrandes pour les défunts. A partir du 4ème siècle, les Liturgies donnent une place à la mémoire des morts : saint Ambroise et saint Augustin y font allusion dans leurs écrits ; le second a tout un traité sur le soin qu'il faut avoir pour les morts. Au Xème siècle, Odilon, abbé des moines de Cluny, achemine son ordre et l'Eglise entière vers le choix d'un jour pour une commémoration générale de tous les défunts. Celle-ci fut fixée au 2 novembre, lendemain de la Toussaint. Ce fut pour ainsi dire la mise en action du dogme de la communion des saints ; unies la veille dans un sentiment de joie, l'Eglise militante et l'Eglise triomphante ne devaient-elles pas mettre en commun leurs intercessions et leurs supplications en fa-



veur des âmes du purgatoire ? De là ces touchantes formules qui commencent à être chantées dès le soir de la Toussaint et qui se continuent dans tous les offices du lendemain. Nous ne pouvons les rappeler ici, elles se résument d'ailleurs dans la supplication qui est répétée à satié-
té, qui remplace le « Gloria » à la fin des psaumes, qui reparait dans les chants de la messe : « Donnez leur Seigneur, le repos éternel, que brille pour eux la lumière sans fin. »

Et c'est pour donner à ces prières plus de valeur, plus de force que le pape Benoît XV, au mois d'août 1915 a étendu à toute l'Eglise le privilège des Eglises d'Espagne et de Portugal, de célébrer trois messes le 2 novembre.

Ce mois de novembre voit aussi la fin de l'année liturgique puisque c'est l'Avent qui ouvre le cycle des fêtes de l'Eglise.

Dans le cours de l'année liturgique l'Eglise propose successivement à nos méditations les trois grandes œuvres divines de la Création, de la Rédemption et de la Sanctification des hommes. Durant l'Avent elle nous rappelle l'œuvre de la Création et les préparatifs à la venue du Messie : c'est l'œuvre de Dieu le Père. De Noël à l'Ascension, elle nous représente le premier avènement du Sauveur et la Rédemption des hommes : c'est l'œuvre de Dieu le Fils. De la Pentecôte à la fin de l'année, elle nous montre le rétablissement du royaume de Dieu dans la formation et le développement de l'Eglise, puis la sanctification des hommes en particulier ; c'est l'œuvre de Dieu le Saint-Esprit.

En même temps l'Eglise, par toutes ses prières, veut nous associer aux œuvres de Dieu et nous en faire recueillir les fruits ; elle veut que, chaque année, nous participions successivement aux différents mystères et aux grâces qui y sont attachées. Pendant l'Avent nous désirons la venue du Sauveur avec les Patriarches et les prophètes. De Noël à la Pentecôte, nous méditons sur les mystères joyeux de la Sainte Enfance, sur les mystères douloureux de la Passion et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, sur les mystères glorieux de sa Résurrection et de son Ascension. Pendant tout le temps de la Pentecôte, nous travaillons, sous l'action de l'Esprit-Saint, à nous sanctifier et à nous préparer pour le dernier avènement du Sauveur.

Ainsi chaque année les fêtes et les cérémonies de l'Eglise contribuent à nous faire progresser dans la vertu et à assurer notre salut é-
ternel.

ECHOS du MOIS



Mercredi 15 septembre. — La journée commence avec un vent de nord très fort et de la pluie, mais se termine avec un beau temps. Un cyclone qui avait été annoncé a passé loin de nos côtes, mais à St Johns, il a fait de sérieux dégâts.

Jeudi 16 septembre. — Le temps est beau. Le port après avoir été encombré depuis quelques temps par des chalutiers en livraison est maintenant désert. Le « Patrie » part le matin, il a livré 349 tonnes, le « Fou-droyant » part le soir emmenant André L'Espagnol qui va continuer ses études sacerdotales en France. Le vapeur « May Haven » amène un peu de ravitaillement ; légumes et bétail.

Vendredi 17 septembre. — Monseigneur quitte St Pierre pour aller à Miquelon remplacer le P. Palussière en attendant l'arrivée du P. Pichon. Le « Béarn » emmène également à Miquelon Mère Suzanne qui quitte le sanatorium de St Pierre pour aller seconder le docteur Dunan dans le soin des malades.

Dimanche 19 septembre. — Le P. Pichon est de retour aujourd'hui par l'« Atlantic Charter ». il a quitté Paris le 16 : la métropole est vraiment proche de nous maintenant.

Lundi 20 septembre. — Le chalutier « Groenland » arrive dans la matinée et commence à livrer de la morue. Il débarquera 400.419 kilos.

Mercredi 21 septembre. — Arrivée du chalutier « Aspirant Brun » pour livrer.

Jeudi 23 septembre. — Arrivée du chalutier « Phoque » qui déclare 4.800 quintaux après 25 jours de pêche.

Vendredi 24 septembre. — La radio du Canada ayant signalé aux navires de rentrer au port à cause d'un ouragan venant des Bermudes et se dirigeant vers Terre-Neuve, trois chalutiers à moteur de Lunenbourg viennent relâcher dans l'après-midi, A St Pierre, il fait beau temps.

Le Collège rouvre ses portes aujourd'hui, les parents vont pouvoir à leur tour prendre un peu de vacance. Le « Béarn », en réparation, ne fait pas aujourd'hui son courrier de Miquelon.

Samedi 25 septembre. — Le temps est sombre et frais, mais l'ouragan signalé hier passe encore loin de nos îles, à 100 milles environ. Les chalutiers sur les Bancs annoncent qu'ils sont en cape. Les chalutiers de Lunenbourg s'en vont.

Dimanche 25 septembre. — Un match qui met aux prises une équipe de métropolitains et d'anciens joueurs saint-pierrais a lieu dans l'après-midi au bénéfice de l'enfance malheureuse. On en lira par ailleurs le compte rendu. Le « Groenland » quitte St Pierre, le « Vaillant » le remplace, il doit débarquer 300 tonnes de poisson.



Lundi 27 septembre. — Le « Béarn » conduit aujourd'hui à Miquelon le Père Pichon pour y prendre ses fonctions de curé de la paroisse. On retrouve aujourd'hui le corps du marin du « Groenland » disparu dans la nuit du 23 au 24. Il s'était noyé au quai de la nouvelle douane à proximité de l'endroit où se trouvait le chalutier. L'« Avant-Garde » arrive en avaries. Le « May Haven » arrive également avec du bétail et des légumes.

L'Ecole Sainte Croisine ouvre à son tour ses portes.

Mardi 28 septembre. — Les écoles libres terminent leur entrée aujourd'hui avec le Pensionnat. Dans le port, l'équipage de l'Avant-Garde refuse de débarquer le poisson.

Mercredi 29 septembre. — Le « Phoque » repart pour les Bancs, ainsi que l'« Aspirant Brun » qui a livré 437 tonnes de morue.

Et pour terminer ce mois, voici un aperçu général du temps en septembre, on verra qu'il y a tout même quelques beaux jours à St Pierre, malgré tout le mal que l'on dit de son climat. En ce mois, nous avons donc eu 13 jours de beau temps, 9 jours de brume, 2 jours de tempête et le reste du temps, de la pluie.

Vendredi 1er octobre. — On reprend aujourd'hui à l'Eglise, l'exposition du Très Saint Sacrement pendant toute la journée pour le premier vendredi du mois, ce qui n'a pas lieu pendant les vacances. Un nouveau Père arrive aujourd'hui par l'« Atlantic Charter », c'est le Père François Maurer qui ne sera ainsi pas trop en retard pour prendre ses fonctions au Collège. Aujourd'hui arrive également M. Henri Claireaux, conseiller de la République.

Le « May Haven » a chargé 145.730 kilos de morue sèche.

Samedi 2 octobre. — Après quatre jours de réflexion, l'équipage de l'« Avant-Garde » consent à débarquer le poisson.

Dimanche 3 octobre. — Pour la fête de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, le Père Maurer chante à St Pierre sa première Grand'Messe. L'après-midi de la fête de la Sainte Enfance se déroule à l'Eglise suivant le cérémonial habituel, avec procession des enfants.

L'heure légale n'est pas rétablie cette année au début d'octobre = nous apprenons que le changement est reporté au début de novembre. Le chalutier « Vaillant » repart.

Lundi 4 octobre. — La deuxième session d'examen du Brevet commence aujourd'hui, avec cinq candidats : trois de l'enseignement public et deux de l'enseignement libre. C'est l'occasion pour M. Jean Lévy d'inaugurer ses fonctions d'inspecteur primaire.

Mardi 5 octobre. — Arrivée de la frégate « Aventure », venant d'Argentia, c'est son dernier passage à St Pierre pour cette année.

Mercredi 6 octobre. — La session d'examen du Brevet se termine par le succès de tous les candidats, ce sont : Quédinet Louis, Lasalle Marie-Thérèse, Girardin Eliane, Ropers Jeanine, Lebailly Mariette.



L'avion de la Maritime Airways venant de Sydney survole le terrain d'aviation à midi et demi, mais un fort vent subit de Nord Nord Est empêche l'atterrissement. Le pilote va se poser sur la dune de Langlade.

Jeudi 7 octobre. — Le « Béarn » part à Langlade pour prendre la poste et les passagers de l'avion et les ramène dans l'après-midi. L'avion lui-même peut venir à St Pierre à 2 h. 30, le temps étant meilleur.

L'« Aventure » quitte St Pierre pour les Bancs et la France, devançant son horaire de cinq jours.

Le soir à 8 h. à l'Eglise, l'office en l'honneur du Très Saint Rosaire réunit une assistance nombreuse.

Vendredi 8 octobre. — L'« Avant-Garde » repart en pêche après avoir livré 180 tonnes. L'« Urania » arrive avec 500 tonnes, il doit en débarquer 250.

Mardi 12 octobre. — Le « May Haven » arrive avec des marchandises diverses et du bétail.

Jeudi 14 octobre. — Départ du chalutier « Urania ».

Pendant cette période l'« Atlantic Charter » a effectué très régulièrement ses voyages, conformément à son horaire. Il assure un voyage sur Sydney et Halifax, et un voyage sur St Johns tous les douze jours.

Sports. — *Basket-ball.* — En Basket, saison fort peu chargée en raison du nombre restreint de rencontres importantes. Dommage car nos basketteurs auraient pu récolter plus souvent les fruits d'un entraînement consciencieux et très poussé. À ce sujet, félicitons sans réserves, leur entraîneur et animateur M. Grimaux, dont le zèle et le dévouement à la cause du basket sont depuis longtemps connus de tous.

Le 16 août écrasante victoire des nôtres, par 64 à 9, sur Grand-Bank, dont l'équipe, il faut le reconnaître, était privée de quelques uns de ses meilleurs éléments.

Le 21 août, partie très intéressante avec l'« Aventure ». Le résultat 41 à 32 en faveur de St Pierre indique assez éloquemment l'appréciation de la lutte.

Faut-il appeler « basket-ball » la partie qui se déroula à Grand-Bank le 23 avril ? En tout cas, l'exiguïté du terrain et la non-observation des règles handicapèrent nos joueurs qui, malgré une courageuse résistance, durent s'incliner par 30 à 22.

6 octobre, match avec l'« Aventure ». St Pierre l'emporte par 31 contre 21. Partie très bien jouée par les 2 équipes.

Tennis. — Disons quelques mots de ce sport qui, depuis l'an dernier a pris un bel essor à St Pierre. Voici d'abord quelques résultats :

18 mai : M.M. Paturél et Girardin M. battent 2 officiers de la « Jeanne d'Arc » : 9-7, 7-9, 7-5.



14 juillet : Après éliminatoires :

Finale messieurs : MM. Paturel-Lévéque battent MM. Bouvel-Saruzola par 5-7, 6-4, 6-3.

Finales dames : Mmes Bosseaux-Cointet battent Mmes Hodoyer-Hamel.

25 septembre, Finale de la Coupe 1948 :

Dames ; Coupe offerte par M. G. Landry : Mme Bosseaux bat Mlle Hamel par 6-4, 6-3 et gagne la Coupe..

Messieurs : Coupe offerte par M. M. Girardin : M. Jh Paturel, tenant de la Coupe 1947, bat M. V. Saruzola par 6-4, 6-4 et gagne la Coupe.

Devant le nombre sans cesse croissant de pratiquants et pratiquantes de ce sport, il faut reconnaître qu'un seul court devient nettement insuffisant. Un tennis couvert pour la saison hivernale serait le bienvenu.

Match de foot-ball. — 26 septembre.— Journée splendide, foule dense, présentation des équipes, allocution de M. le Gouverneur, un coup de sifflet et c'est le début de la rencontre tant attendue entre les Vétérans Saint-Pierrais et les Métropolitains, au profit de l'Enfance malheureuse et de l'A. S. S. P.

Retrouvant un souffle en sommeil depuis quelques années, nos Vétérans mettent une ardeur passionnée dans la lutte. Le résultat 2 buts à 0 en faveur des Anciens est acquis en première mi-temps malgré un gros effort des Métros dans la seconde partie du jeu. Dans l'ensemble meilleure entente entre les joueurs locaux paralysant ainsi l'action plus rapide mais désordonnée des représentants de la Métropole.

Equipes en présence : Métropolitains :

Gardien de but : Hodoyer (médecin-chef).

Arrières : Garidou (chef du 2ème bureau), Terpend (employé service judiciaire).

Demis : Herrouin (gendarme), Lalanne (gendarme), Moisset (étudiant).

Avants : Bosseau (ingénieur-agronome), Redon (gendarme), Clech (chef du Cabinet du Gouverneur), Patte (gendarme), Munier (administrateur de Marine).

Vétérans : Gardien de but : Girardin Marcel.

Arrières : Béchet Eug., Forgeard P. Marie.

Demis : Déminiac J., Jaccachury G., Borotra R.

Avants : Béchet A. (puis Legentil A.), Lafitte P., Blin R., Morazé M., Renou Jh.

Mouvement des passagers. — 13 septembre, Arrivés par avion venant du Canada : MM. G. Dagort, R. Fitzgerald, J. Le Du ; Mmes L. Dagort, M. Fitzgerald, L. Forgeard, M. Dagort, M. Girardin ; Mles M. Dagort, M. Girardin.



13 septembre, Partis par *avion* à destination du Canada : M. Staney ; M^{me} J. Lepelletier et T. Briand.

14 septembre, Arrivés par *Atlantic Charter* venant du Canada : M. et M^{me} Walsh.

18 septembre, Arrivés par *avion* venant de Terre-Neuve : MM. R. Steven et Ed. Silz.

19 septembre, Arrivé par *Atlantic Charter* venant de Terre-Neuve : R. Père Pichon.

Partie par *Atlantic Charter* à destination du Canada : M^{me} M. Gervain.

21 septembre, Arrivés par *avion* venant du Canada : MM. G. Vidal et L. Jonner.

Partis par *avion* à destination du Canada : MM. M. Briscoll, E. Dode-man, Ch. Foliot ; R. Père P. Gervain ; M^{me} E. Day, S. Ledret, M. Goutière, J. Moulins ; M^{les} A. Chappedelaine, R. Briand, A. Revert, A. Ledret et F. Goutière.

24 septembre, Partis par hydravion à destination de Terre-Neuve : MM. R. Steven, Ch. Nelson et E. Silz.

Arrivés par *Atlantic Charter* venant du Canada : MM. M. Briand et J. Marlow ; M^{me} G. Cake.

Le 1er octobre, Arrivé par *Atlantic Charter* venant de Terre-Neuve : R. Père Maurer.

Arrivé par *hydravion* venant de Terre-Neuve : M. H. Claireaux.

2 octobre, Partis par *Atlantic Charter* à destination du Canada : MM. J. Wash, L. Gourmelon, M. Luce, Eug. Biton, R. Laeanu, Ch. Desjardins, J. Marlow ; M^{mes} G. Wash, M. Gourmelon, L. Fitzpatrick ; M^{me} L. Flemming, M. Flemming.

Arrivés par *hydravion* venant de Terre-Neuve : MM. Ed. Ozon et L. Power.

7 octobre, Arrivés par *avion* venant du Canada : M. A. Gautier ; M^{mes} Vve Plantegenest, Lissague, Goutière et sa fille, A. Gautier ; M^{les} G. Plantegenest, H. Janil.

Partis par *avion* à destination du Canada : MM. G. Capentéguy, R. Dagort ; M^{mes} Delépine et Capentéguy.

9 octobre, Arrivés par *Atlantic Charter* MM. R. Dagort et C. Nelson ; M^{me} E. Guisell.

13 octobre, Arrivés par *Atlantic Charter* venant de Terre-Neuve : MM. Jh. Amestoy et H. Farvacque.

14 octobre, Partis par *Atlantic Charter* à destination du Canada : MM. H. Claireaux, M. Giraruin et C. Nelson.

15 octobre, Arrivés par *avion* venant du Canada : M^{me} Eug. Ledret ; M^{les} A. Ledret et E. Grant.

Partis par *avion* à destination du Canada : Mme Hodoyer et 2 enfants.



Création et modalités d'application du fonds de compensation.

En l'absence de presse d'information à St Pierre, les nouvelles se propagent comme elles peuvent. Il arrive souvent qu'elles sont déformées en route et des discussions s'engagent sur des bases souvent peu sûres. Même pour la radio. Faites cette expérience : écoutez attentivement le poste de St Pierre un soir, et demandez le lendemain aux personnes que vous rencontrerez quelles nouvelles ont été données la veille : vous ne serez certainement pas toujours d'accord avec vos interlocuteurs.

Le « Foyer », avec ses moyens modestes, ne peut évidemment faire tout ce qu'il faudrait pour informer exactement sur tout, mais nous avons pensé que nous pourrions donner quelques précisions sur certains sujets intéressant les habitants de l'Archipel. Nous sommes reconnaissants à M. le Gouverneur d'avoir bien voulu nous y aider en nous faisant donner l'aperçu suivant sur le fond de compensation. Nos remerciements également à l'auteur de cette contribution.

La Rédaction

La réforme monétaire du 26 janvier 1948 s'est traduite pour la zone franc C. F. A., dans laquelle est inclus notre Territoire, par une deuxième dévaluation du franc par rapport au dollar portant le taux de ce dernier de 70 frs à 126 frs.

Pour enrayer la hausse du coût de la vie qui devait inévitablement résulter de cette réforme, le Ministère de la France d'Outre-Mer a donné son accord à la création d'un fonds de compensation destiné à pallier les effets de cette nouvelle dévaluation.

Ce fonds de compensation, alimenté par une subvention de la Métropole, a pour objet de contribuer à maintenir les prix des marchandises d'importation de première nécessité.

Le projet de loi portant création de ce fonds prévoit l'attribution d'un crédit de 70 millions de francs métropolitains pour l'exercice 1948, soit 41 millions de francs locaux.

Sans attendre l'intervention de ce texte, dont la mise au point a demandé un certain temps, le Chef du Territoire a pris un arrêté local le 8 février 1948 (J. O. page 475) réglementant le mode de paiement des subventions à allouer aux divers importateurs du Territoire en vue de maintenir le cours antérieur du prix de vente de certaines denrées.

Les denrées visées par cet arrêté sont les suivantes :

Farine et levure, viandes et conserves de viandes, Fruits frais et en conserves, charbon, sucre, beurre, saindoux, margarine, lait, pommes de terre et légumes frais, légumes secs, légumes en boîte, fromages or-



dinaires (à l'exception du Gruyère, Roquefort, et Camembert), savon, œufs, fruits secs (arrêté du 12 août 1948), mazout nécessaire aux boulangeries (arrêté du 16 juillet 1948).

Le budget local a jusqu'ici assuré le financement de cette subvention en attendant l'application de la loi qui accorde au Territoire le crédit précipité de 41.000.000 de frs C. F. A.

Il est à craindre, qu'après le remboursement de cette avance du budget local, le reliquat du crédit en question soit à peine suffisant pour subventionner jusqu'au 31 décembre 1948 les produits figurant sur la liste ci-dessus. Il ne paraît donc pas possible, dès maintenant, d'ajouter d'autres produits à cette liste.

Le Chef du 2ème Bureau
A. Garidou



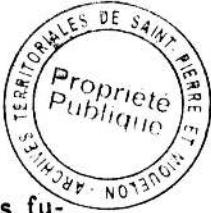
Extraits du Journal officiel du 30 septembre.

— Un arrêté du 29 septembre promulgue dans le Territoire une loi votée par l'Assemblée Nationale le 7 du même mois, décidant l'érection à Paris d'un monument à la mémoire du Général Leclerc. Les dépenses seront couvertes par une souscription nationale.

— Un arrêté Interministériel du 4 mai 1948 fixe les conditions d'attribution de la carte du combattant pour la dernière guerre. Sont considérés comme combattants, les militaires ayant appartenu pendant trois mois consécutifs ou non à des unités énumérées dans différents textes officiels, les membres de la résistance, les marins du commerce et de la pêche réunissant certaines conditions peuvent obtenir cette carte. On pourra consulter le Journal officiel pour les détails.

— Une lettre du Ministre de la France d'Outre-mer à M. le Gouverneur rappelle les tolérances accordées aux voyageurs, à leur arrivée en France, en matière de tabac. Ces tolérances valent seulement pour les tabacs dont les voyageurs sont porteurs, soit sur eux-mêmes, soit dans les bagages à mains se trouvant à leur portée au moment où ils se présentent pour subir le contrôle des agents de la Douane ; elles ne valent pas pour les « bagages de cale ». Elles sont réservées aux voyageurs arrivant par voie maritime ou aérienne, à l'exclusion de ceux qui arriveraient à une frontière par voie terrestre.

Voici ce qui serait admis sans droits à payer pour les voyageurs arrivant d'Amérique : 1.000 cigarettes ou cigarillos, ou 250 cigares, ou 2.000 grammes de tabac. Ces tolérances sont accordées aussi bien aux Français qu'aux étrangers, âgés d'au moins 18 ans. D'autre part, les femmes



ne peuvent bénéficier de la franchise que pour les cigarettes. Les fumeuses de pipe et de cigares ne profitent donc d aucun avantage.

— Par décision du 24 septembre M. Jean Lévy, chef du Service Judiciaire, est chargé des fonctions d'Inspecteur Primaire en remplacement de M. Jean Munier, Administrateur de la Marine.

— Dans sa séance du 16 août, le Conseil Général a approuvé les plans et devis du projet d'agrandissement des ateliers des Travaux Publics, à l'exception de ceux relatifs au garage, présentés par le Chef du Service des Travaux Publics.

— Tout ce qui concerne les soins de la chevelure et du visage. —

≈ SALON de COIFFURE ≈

QUAI de la RONCIÈRE,

SAINT-PIERRE.

Ouvert tous les jours (sauf le dimanche et le lundi matin) de 8 h. à midi ; de 13 h. à 19 h. et à partir de 20 h.

Prix raisonnables — Travail soigné.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

A VENDRE

MAISON et TERRAIN, rue de la Marine

S'adresser à Jacques NICOLAS

Cours particuliers

Préparation au Certificat d'études

Algèbre -- Géométrie

S'adresser à M. Louis BOUVET